



La Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Également appelée "Sommet de la Francophonie", la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage est un espace de solidarité fondé sur l'attachement à des valeurs communes et sur l'usage d'une langue partagée, dans le respect des identités culturelles de tous les pays membres. Elle est aussi un espace de dialogue et de coopération en vue d'un développement durable et équilibré.

La Conférence, instance suprême de la Francophonie multilatérale, se réunit tous les deux ans. Elle traite des questions d'ordre politique et économique qui préoccupent les États participants et définit les orientations de la Francophonie. Elle adopte un programme de coopération et mobilise les ressources nécessaires à sa mise en Oeuvre. La Conférence est présidée par le chef d'État ou de gouvernement du pays hôte du dernier sommet.

Depuis le premier Sommet de la Francophonie, convoqué par le Président François Mitterrand, en 1986, les chefs d'État et de gouvernement francophones se sont réunis sept fois (Sommets de Paris, Québec, Dakar, Chaillot, Maurice, Cotonou et Hanoi).

Les déclarations des chefs d'État et de gouvernement de chacun des sommets sont reproduites ci-dessous. Les actes des six derniers Sommets peuvent également être consultés en version intégrale.

Les actes du septième Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Hanoi, du 14 au 16 novembre 1997, seront bientôt disponibles sur ce serveur.

Sommet de Paris (17-19 février 1986)

Si les chefs d'État et de gouvernement n'ont pas adopté une déclaration spécifique, ils ont toutefois insisté sur *"le besoin urgent de traduire notre solidarité réaffirmée dans les programmes concrets et mobilisateurs en vue du progrès scientifique et technique, de la formation et de la maîtrise des nouvelles technologies et plus largement de*